

ARRÊTÉ n° SIC_25 761 909 021
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Création numérique

Parcours type : Design d'interface multimedia et internet FI

Membres de la commission

ROJAS Estrella, Maître de conférences - Présidente du jury

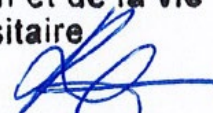
BATTEUR Nicolas, Maître de conférences associé

BUÉ Pascal, Maître de conférences

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

**Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire**



Karine Grandpierre

ARRÊTÉ n° SIC_25 762 909 022
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Création numérique

Parcours type : Design d'interface multimedia et internet FA

Membres de la commission

BUÉ Pascal, Maître de conférences - Président du jury

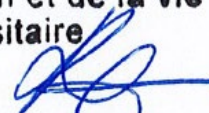
BATTEUR Nicolas, Maître de conférences associé

REBOLLEDO Carmen Enseignante CDD

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

**Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire**



Karine Grandpierre

ARRÊTÉ n° SIC_25 763 909 023
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Communication des Organisations

Parcours type : COMMUNICATION ET RESSOURCES HUMAINES FI

Membres de la commission

ANDONOVA Yanita, Professeure des universités – Présidente du jury

AREZKI Said, Maître de conférences associé

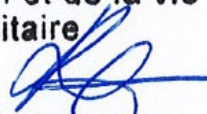
BOITTIAUX Johan, Maître de conférences

BRULOIS Vincent, Maître de conférences

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire


Karine Grandpierre

ARRÊTÉ n° SIC_25 764 909 024
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Communication des Organisations

Parcours type : COMMUNICATION ET RESSOURCES HUMAINES FA

Membres de la commission

ANDONOVA Yanita, Professeure des universités – Présidente du jury

AREZKI Said, Maître de conférences associé

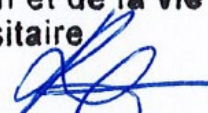
BOITTIAUX Johan, Maître de conférences

BRULOIS Vincent, Maître de conférences

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire



Karine Grandpierre

ARRÊTÉ n° SIC_25 765 909 025
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Communication des Organisations

Parcours type : COMMUNICATION DES ENTREPRISES, DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ASSOCIATIONS

Membres de la commission

Amaia ERRECART, Maître de conférences - Présidente de jury

Philippe FACHE, Maître de conférences associé

Amaia ERRECART, Maître de conférences

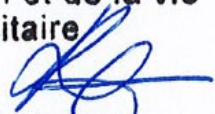
Yann BONIZEC, Maître de conférences associé

Rémi ROUGE, enseignant contractuel CDD

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

**Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire**


Karine Grandpierre

ARRÊTÉ n° SIC_25 766 909 026
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Industries Culturelles

Parcours type : DYNAMIQUES CULTURELLES DES TERRITOIRES : POLITIQUES, COMMUNICATION ET MEDIATIONS SOCIALES PAR LA CULTURE

Membres de la commission

BENISTANT Alix, Maître de conférences - Président du jury

ADAM Denis, Maître de conférences associé,

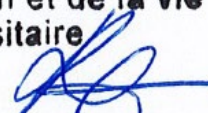
SAVIGNAC Emmanuelle, Professeure

CHUPIN Ivan - Professeur

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

**Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire**



Karine Grandpierre

ARRÊTÉ n° SIC_25 767 909 027
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Industries Culturelles

Parcours type : INDUSTRIES CREATIVES ET MEDIATIQUES

Membres de la commission

BENISTANT Alix, Maître de conférences - Président du jury

ADAM Denis, Maître de conférences associé

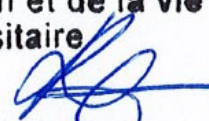
SAVIGNAC Emmanuelle, Professeure

CHUPIN Ivan - Professeur

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

**Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire**



Karine Grandpierre

ARRÊTÉ n° SIC_25 768 909 028
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Métiers du livre et de l'édition

Parcours type : POLITIQUES ÉDITORIALES FA

Membres de la commission

GOMARIZ Frédéric, CDI – Président du jury

DESEILLIGNY Oriane, MCF

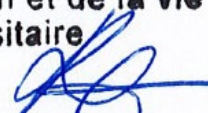
POGGIOLI Noëlle, MAST

JOUANNEAU-DAMANCE Grégory, PRCE

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

**Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire**



Karine Grandpierre

ARRÊTÉ n° SIC_25 769 909 029
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1 Métiers du livre et de l'édition

Parcours type : COMMERCIALISATION DU LIVRE FA

Membres de la commission

DESEILLIGNY Oriane, MCF – Présidente du jury

GOMARIZ Frédéric, CDI

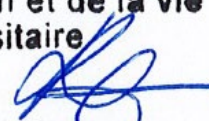
POGGIOLI Noëlle, MAST

JOUANNEAU-DAMANCE Grégory, PRCE

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

**Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire**



Karine Grandpierre